



CONSULTATION POUR ACHAT DE PRESTATIONS AG3PLIE < 40 000 € HT

CAHIER DES CHARGES

Objet :

1. Instruction de 11 à 24 demandes de subventions FSE auprès d'AG3PLIE en 2020
2. Visites sur place en cours d'exécution de 10 opérations portées par les bénéficiaires d'AG3PLIE au titre de l'axe 3
3. Contrôle de Service Fait en 2021 (CSF) de 9 à 13 opérations portées par les bénéficiaires d'AG3PLIE au titre de l'axe 3 (sur la base de demandes de paiements finales et réalisations 2020)
4. Contrôle de Service Fait en 2022 (CSF) de 9 à 13 opérations portées par les bénéficiaires d'AG3PLIE au titre de l'axe 3 (sur la base de demandes de paiements finales et réalisations 2021)

Les Opérations sont réalisées sur 3 sites et gérées en référence au descriptif du système de gestion et de contrôle d'AG3PLIE et à la cartographie des risques validés par la CICC.

Le contexte :

Les Plans Locaux Pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) mobilisent et renforcent l'ensemble des moyens concourant à l'accompagnement des publics durablement exclus du marché du travail.

Dans ce cadre, les crédits du Fonds Social Européen (FSE) contribuent à l'activité des PLIE en leur qualité d'organisme intermédiaire.

L'organisme intermédiaire structure pivot au sens du règlement européen est un organisme ou un service public ou privé qui agit sous la responsabilité d'une autorité de gestion ou de certification ou qui effectue des tâches pour le compte de ces dernières vis à vis des bénéficiaires qui mettent en œuvre les opérations.

Au titre de la période de programmation 2018/2020 du FSE, la gestion du **programme Opérationnel National du Fonds Social Européen pour l'Emploi et l'Inclusion en Métropole 2014-2020** est déléguée en partie à des organismes intermédiaires. Pour ce qui concerne la mise en œuvre du dispositif PLIE, le mode de gestion unique retenu est la convention de subvention globale portée par un organisme intermédiaire.

Dans ce contexte et conformément à l'instruction DGEFP 2009-22 du 8 juin 2009 et au règlement européen, **les personnes morales porteuses des PLIE** des territoires des Graves, des Hauts de Garonne et du Libournais dont la liste suit :

-Association A.DE.L.E, support du PLIE des Graves

BT Emploi 23 – Avenue Robert Schuman – Terres Neuves - 33130 Bègles

-Association PLIE des Hauts de Garonne

Centre d'innovation et de formation - Avenue Jean Alfonséa - 33270 Floirac

AG3PLIE

Centre d'Innovation et de Formation - Avenue Jean Alfonséa

33270 FLOIRAC

Tél. :05.57.77.80.53



-Association intercommunale Plan Libournais d'Insertion par l'économique

Les Berges de l'Isle - 189 avenue Maréchal Foch - 33500 Libourne

ont décidé de mutualiser la gestion, le suivi et le contrôle de leurs opérations cofinancées par le FSE, et pour ce faire de créer un organisme intermédiaire, structure pivot sous forme d'association régie par la loi 1901, dénommée AG3PLIE.

L'association AG3PLIE, en tant qu'organisme intermédiaire au sens du règlement européen est notamment le porteur juridique de la convention de subvention globale du FSE pour chaque PLIE adhérent pour la période 2018-2020.

AG3PLIE utilise dans le cadre du nouveau programme européen 2014/2020, le site « Ma démarche FSE », mis en œuvre par la DGEFP, pour la gestion des opérations FSE.

C'est dans ce contexte qu'AG3PLIE lance une consultation pour achat de prestations destinées à externaliser une partie des travaux de gestion des opérations FSE.

Il s'agit plus particulièrement des opérations portées au titre des sous mesures 3.9.1.1, 3.9.1.2, 3.1.9.1.3 par les PLIE adhérents et leurs partenaires

Contenu des prestations :

1. Instruction de 11 à 24 demandes de subventions FSE auprès d'AG3PLIE en 2020/2021

Rédaction des rapports d'instruction

- Guichet PLIE des Graves : Fourchette de 5 à 8 Opérations
- Guichet PLIE des Hauts de Garonne : Fourchette de 3 à 8 Opérations
- Guichet PLIE du Libournais : 3 à 8 Opérations

2. Visites sur place en cours d'exécution de 10 opérations portées par les bénéficiaires FSE d'AG3PLIE

Rédaction des rapports de visites sur place

- Guichet PLIE des Graves : 3 Opérations
- Guichet PLIE des Hauts de Garonne : 3 Opérations
- Guichet PLIE du Libournais : 4 Opérations

3. Contrôle de Service Fait en 2021 (CSF) de 13 opérations portées par les bénéficiaires d'AG3PLIE au titre de l'axe 3 (sur la base de demandes de paiements finales et réalisations 2020)

Pour les opérations réalisées en 2020 : (sous-mesure 3.9.1.1, 3.9.1.2, 3.1.9.1.3)

- Rédaction du rapport de Contrôle de Service Fait

- Guichet PLIE des Graves :
2021 : rédaction d'un rapport de CSF final sur la base des bilans intermédiaires des années 2018, 2019 et bilan final 2020 pour 5 opérations maximum
- Guichet PLIE des Hauts de Garonne :
2021 : rédaction d'un rapport de CSF final sur la base des bilans intermédiaires des années 2018, 2019 et bilan final 2020 pour 3 opérations maximum

AG3PLIE

Centre d'Innovation et de Formation - Avenue Jean Alfonséa

33270 FLOIRAC

Tél. :05.57.77.80.53

- Guichet PLIE du Libournais :
2021 : rédaction d'un rapport de CSF final sur la base des bilans intermédiaires des années 2018, 2019 et du bilan final 2020 pour 5 opérations maximum

4. Contrôle de Service Fait en 2022 (CSF) de 13 opérations portées par les bénéficiaires d'AG3PLIE au titre de l'axe 3 (sur la base de demandes de paiements finales et réalisations 2021)

Pour les opérations réalisées en 2021 : (sous-mesure 3.9.1.1, 3.9.1.2, 3.1.9.1.3)

- Rédaction du rapport de Contrôle de Service Fait
- Guichet PLIE des Graves :
2022 : rédaction d'un rapport de CSF final sur la base du bilan final 2021 pour 5 Opérations maximum
- Guichet PLIE des Hauts de Garonne :
2022 : rédaction d'un rapport de CSF final sur la base du bilan final 2021 pour 3 opérations maximum
- Guichet PLIE du Libournais :
2022 : rédaction d'un rapport de CSF final sur la base du bilan final 2021 pour 5 opérations maximum

Moyens et méthode :

Les modèles de documents, les moyens de transmission et les outils informatiques proposés par la DGEFP, notamment sur le site « Ma démarche FSE » devront être impérativement utilisés par le prestataire.

Décrire les moyens mobilisés et les modalités de mise en œuvre notamment le nom des intervenants et leur qualification.

Indiquer les délais de livraison des rapports à partir du dépôt des documents à contrôler sur « Ma démarche FSE » ou de la réalisation de la visite sur place.

Préciser les coûts supplémentaires, les modalités de mise en œuvre et les délais envisagés dans le cadre des demandes d'avenant sur les opérations ayant déjà fait l'objet de rapport d'instruction.

Les prestations lors de leur réalisation et de leur facturation devront être identifiées par leur numéro MDFSE.

Les paiements AG3PLIE se feront sur production de livrables valides par l'OI.

Périodes concernées et délais de livraison des travaux :

1. Instruction de demandes de subventions FSE déposées auprès d'AG3PLIE
Délai de 1 mois entre le dépôt de la demande sur MDFSE et la livraison du rapport, l'OI étant dans l'obligation de programmer ces opérations avant le 31/12/2020
2. Contrôle de Service Fait (CSF) des opérations réalisées en 2018, 2019 et 2020
Livraison des rapports avant le 30/09/2021 pour les CSF
3. Contrôle de Service Fait (CSF) des opérations réalisées en 2021
Livraison des rapports avant le 30/09/2022 pour les CSF

Lieu : Floirac, Bègles, Libourne

Critères d'évaluation de l'offre :

- 1 – Références du candidat : 60%
- 2 – Coût global de l'action : 40%

Date et lieu de remise des offres :

Le Vendredi 5 Juin 2020 à 12 heures

par écrit à

AG3PLIE

Centre d'Innovation et de Formation - Avenue Jean Alfonséa
33270 FLOIRAC

ET par mail à : contact.ag3plie@ag3plie.com

Le coût unitaire des prestations et les éventuelles remises quantitatives devront être indiqués dans le devis proposé.

COMPOSITION DU DOSSIER :

- La présente fiche de consultation
- Le cahier des charges
- Les informations à fournir

COMPOSITION DE L'OFFRE : l'offre devra comporter

- La présente fiche de consultation datée, signée et tamponnée
- Les informations à fournir telles que demandées dans la fiche
- Une présentation détaillée de votre organisation pour la réalisation des prestations
- Votre devis d'intervention détaillé par coût unitaire de prestation
- Une attestation sur l'honneur d'avoir satisfait aux obligations sociales et fiscales 2019
- Une attestation sur l'honneur précisant que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre.
- Un engagement, à ce que chaque consultant-e qui sera affecté sur ce marché signe une attestation de non conflit d'intérêt demandée par notre AGD et conformément à notre DSGC.

APPEL A PROJET AG3PLIE

INFORMATIONS A FOURNIR

1 - COORDONNEES :

- Nom du prestataire
- Statut juridique de la structure
- Nom du Gérant
- Nom de la personne responsable de l'action
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- Mail
- Site Internet

2 – EXPERIENCE

- Qualifications et expérience professionnelle de l'équipe d'intervention